

LES RÉFLEXIONS MORALES ET MÉTAPHYSIQUES: UN TEXTE CLÉ DANS L'ÉVOLUTION DE LA LIBRE PENSÉE ENTRE LE XVII^E ET LE XVIII^E SIÈCLE^{1*}

THE RÉFLEXIONS MORALES ET MÉTAPHYSIQUES: A KEY TEXT IN THE EVOLUTION OF FREETHOUGHT BETWEEN THE 17TH AND 18TH CENTURIES

Antony McKenna
Université de Saint-Etienne
mckenna@univ-st-etienne.fr

Gianluca Mori
Université du Piémont Oriental
gianluca.mori@uniupo.it

Résumé

Notre enquête est partie de l'édition critique des *Réflexions morales et métaphysiques*, dont on connaît deux copies manuscrites et dont nous avons découvert une troisième. Il s'agit d'abord de déterminer les liens entre ces copies et l'original perdu, ensuite d'identifier l'auteur –qui adresse de Lyon une lettre, signée “Delaube”, à Reinier Leers en 1715 dans la perspective d'une publication. La piste de la famille lyonnaise De Laube s'avérant stérile, nous avons suivi celle fournie par une formule des *Réflexions* qui conduit d'abord à Jean Terrasson, auteur du *Traité de l'infini créé*, et ensuite à Camille Falconet, ami de Terrasson et membre fondateur de l'Académie de Lyon. Falconet réside à partir de 1707 à Paris, où il se fait connaître comme membre de l'Académie des inscriptions, proche de Fontenelle et de Malebranche, et comme un “bibliomane”, dont la bibliothèque s'ouvre aux jeunes écrivains et en particulier, vers 1748-1750, aux encyclopédistes. Deux voies sont ensuite explorées: d'abord, nous constatons que les *Réflexions* que nous attribuons à Falconet dérivent du *Theophrastus Redivivus* désormais attribué à Guy Patin et nous découvrons comment cette filiation a pu se réaliser; ensuite, nous explorons la réception des *Réflexions* et constatons qu'elles servent de base à la philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau.

Mots-clés: Philosophie clandestine, Athéisme, Patin, Terrasson, Falconet, Rousseau.

Abstract

Our research began with a critical edition of the *Réflexions morales et métaphysiques*: two manuscript copies are known and we discovered a third. We first define the genealogy of the manuscripts and their relation to the lost original, and then seek to identify the author, known only by a letter sent from Lyon to the Rotterdam publisher Reinier Leers in 1715 and signed “Delaube”. The Lyon family De Laube proves to be a dead-end, but a particular expression in the *Réflexions* leads us first to Jean Terrasson, author of the *Traité de l'infini créé*, and then to Camille Falconet, a friend of Terrasson and founder-member of the Academy of Lyon. Falconet lived in Paris from 1707, and was well-known both as a member of the Académie des inscriptions, close to Fontenelle and to Malebranche, and as an obsessive bibliophile who opened up his library to a number of young writers and in particular, in 1748-50, to the *encyclopédistes*. We then explore two lines of inquiry: first, we observe that the *Réflexions* that we attribute to Falconet are derived from the atheist treatise entitled *Theophrastus Redivivus* (1659), which can now be attributed to Guy Patin, and we establish how this genealogy of the manuscripts was made possible; we then explore the reception of the *Réflexions* and conclude that they form the foundation of Jean-Jacques Rousseau's political philosophy.

Keywords: Clandestine philosophy, Atheism, Patin, Terrasson, Falconet, Rousseau.

^{1*} Recibido el 07/12/2020. Aprobado el 08/04/2021. Publicado el 30/07/2021.

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

Les *Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connaissances de l'homme* sont un des textes les plus énigmatiques de la littérature clandestine du XVIII^e siècle. Attestées momentanément en 1715 lorsqu'un certain "Delaube" en explique l'argumentation et s'en attribue la paternité, mais absentes par la suite pendant plus de cinquante ans des réseaux de communication des ouvrages interdits, elles réapparaissent vers la fin des années 1760 grâce à deux copies à la datation apparemment contradictoire (1742 et 1767). Ces deux copies sont accompagnées d'une annotation finale certainement tardive qui mentionne plusieurs philosophes britanniques, alors que les sources du texte sont surtout françaises, et elle rapproche les *Réflexions* d'autres textes clandestins certainement postérieurs non seulement à 1715, mais aussi à 1742. La question de l'attribution est également enveloppée de mystère: qui est ce "Delaube", dont le nom est cité depuis quelques décennies parmi les protagonistes méconnus du débat clandestin sur la religion et la morale du début du XVIII^e siècle? Quels sont ses rapports avec les milieux malebranchistes dont il tire plusieurs traits de ses positions métaphysiques? Comment ce malebranchisme s'allie-t-il avec un scepticisme dont les racines remontent à Montaigne (la bête noire de Malebranche), le tout dans un contexte très varié où les observations scientifiques, morales, politiques, métaphysiques s'entremêlent de façon apparemment désordonnée, mais selon un fil logique que l'auteur tente parfois de raffermir?

I. Les manuscrits connus

L'enquête sur les *Réflexions morales et métaphysiques* se fonde d'abord sur une lettre, généralement considérée comme autographe, adressée à Reinier Leers, datée de Lyon le 13 août 1715 et signée "Delaube"; elle est conservée actuellement à la bibliothèque universitaire de Leyde (fonds Marchand 2). La lettre est écrite de façon soignée, facile à lire; la signature est "écrite" de façon à être également lisible; l'adresse est indiquée comme suit: "Delion [sic] / Monsieur / Monsieur venir Peers [sic] / marchand libraire / A Rotterdam [sic]"; elle ne comporte pas l'adresse précise du scripteur. Une copie de cette même lettre, comportant quelques variantes minimales, se trouve dans le même fonds de la bibliothèque de Leyde (fonds Marchand 66) sous le titre *Programme impertinent pour un livre plus impertinent encore contre la religion*, avec, sur l'enveloppe, le titre latin: *Argumenti [sic] libri edendi de religione abolenda* (*Arguments d'un livre à éditer sur l'anéantissement de la religion*). Cette copie est de la main

de Jean Nicolas Sébastien Allamand (1713-1787), professeur de philosophie à Franeker (1747) et ensuite à Leyde (1749), *fellow* de la Royal Society (1747), traducteur de Boerhaave (1752), éditeur du *Dictionnaire* de Prosper Marchand (1758) et des œuvres philosophiques de Gravesande (1774), correspondant assidu de Marc-Michel Rey. Dans sa lettre, “Delaube” propose à Leers la publication de son écrit et en énumère les qualités, mais Leers a déjà vendu sa librairie aux libraires allemands Caspar Fritsch et Michaël Böhm dès 1709 et il est mort à Paris quelques mois avant la date de la lettre, le 14 novembre 1714. On constate donc que, malgré tout, la lettre de “Delaube” est arrivée à bon port, mais, apparemment, Fritsch et Böhm ne se sont pas intéressés à sa proposition et la lettre aboutit dans le fond des papiers de Prosper Marchand, leur collaborateur. C’est sans doute en tant qu’éditeur de Marchand qu’Allamand en prend connaissance et en établit une copie.

On a reconnu depuis longtemps deux copies d’un texte qui correspond parfaitement à l’annonce de “Delaube”: une copie est conservée à la bibliothèque municipale de Rouen (cote: Montbret 553), l’autre à Grenoble (collection Raby, ms 504). La première appartient à la collection léguée par Eugène Coquebert de Montbret (1785-1847) à la ville de Rouen, collection qui comporte ses propres acquisitions, mais aussi celles de son père Charles-Etienne Coquebert de Montbret (1755-1831), grand commis d’Etat, secrétaire général du Ministère des Manufactures et du Commerce (1812) et membre de l’Académie des sciences (1816) (Laboulais-Lesage, 1997: 196). Cette copie porte, au premier tome, l’inscription “Caliput 1767” et, au second tome, “Lyon 1742”,

L’autre copie, conservée à Grenoble, appartient à la collection léguée par Joseph Claude Raby (1719-1779), dit “Raby d’Amérique”, à la bibliothèque municipale de Grenoble, qu’il avait contribué à fonder (Benitez, 1990 et Raby, 2004). Elle est de sa main et elle a été manifestement établie sur dictée, comme on le constate d’après les très nombreuses erreurs d’orthographe sur des mots homophones; les deux tomes sont datés de Lyon 1742 et comportent, à la page de titre, un ornement typographique très soigneusement dessiné. Comme la copie de Rouen, celle de Grenoble porte aussi à la page de titre, sous forme de citation prétendument d’Horace: “*Piscis hic non est omnium*” (“Ce poisson-là n’est pas pour tout le monde”), expression qui figure à la fin de la dédicace (“A Madame la Comtesse de G.”) de l’ouvrage d’André-François Boureau-Deslandes, *Pigmalion, ou la statue animée* (1741: vii), et qui a été forgée non pas d’après Horace, mais d’après un passage des *Saturnales* de Macrobie (3, 16, 4); elle figure également à la page de titre de la première édition des *Pensées philosophiques* (1746) de Diderot, ouvrage imprimé à Paris par

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

Claude-François Simon (sous l'adresse: La Haye, aux dépens de la Compagnie) et qui a été condamné au feu par arrêt du Parlement de Paris du 7 juillet 1746.

La comparaison des deux copies met en évidence des homéotéleutes entraînant des “sauts du même au même” qui permettent de conclure qu'elles sont des copies indépendantes d'un même texte-source. Des erreurs communes permettent de conclure que ce texte-source est lui-même une copie de l'original –sans qu'on puisse exclure absolument l'existence d'une ou de plusieurs copies intermédiaires.

En effet, les deux copies portent, en fin de texte, une mention quasiment identique, mais qui comporte une variante importante:

Rouen:

Ces reflexions morales ne sont traitées ici que philosophiquement. On les trouvera traitées théologiquement dans nombre d'ouvrages; tels sont les œuvres de Colins, de Tholand, de Tindhall, de Thomas Brown, Bolinbroke, Hume, tous anglois; dans mes manuscrits tels que le *Tractatus theologico-politicus* de Spinoza traduit en françois[,] *La Religion chetienne* analysée, et un 3^e qui a pour titre *Recherches sur la Rel[igion] chrét[ienne]*.

Grenoble:

Ces reflexions morales ne sont traitées ici que philosophiquement, on les trouvera traitées theologiquement dans nombre d'ouvrages; tels sont les œuvres de Colins, de Tholland, de Tindall, de Thomas Brown, Bolingbrock, Hume, tous anglois[;] dans mes manuscrits tels que le *Tractatus theologico-politicus* de Spinosa traduit en françois[,] puis dans un autre qui a pour titre *Recueil de vérités sur la religion*; et enfin dans un 3^e qui a pour titre *Breviaire philosophique*.

Puisqu'elles sont indépendantes l'une de l'autre, le fait même que les deux copies comportent cette même mention indique qu'elle figurait dans le texte-source: il ne s'agit donc pas des manuscrits que possédait l'auteur des *Réflexions*, mais de ceux que possédait le propriétaire de la copie de l'original, le propriétaire du texte-source des deux copies de Rouen et de Grenoble, qui était manifestement un collectionneur de manuscrits

philosophiques clandestins. Or, en effet, on trouve et dans le recueil factice de Rouen et dans la collection de Raby à Grenoble des manuscrits qui correspondent à ces indications. Des précisions sur la date de constitution du *Bréviaire philosophique* de Raby permettent de conclure (nous résumons ici très rapidement le raisonnement) que les deux copies ont été établies par Raby lui-même à partir d'une copie également établie de sa main (2004: 29-31).

Nous avons découvert une troisième copie à la bibliothèque de Genève sous le titre *Reflexions morales et metaphysiques sur les connaissances de l'homme et sur les religions de l'univers dans lesquelles on enseigne le vrai moyen de se rendre heureux* (ms Supplément 509) (*Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, 2010). Ce volume relié porte à la première page la mention suivante: "Ce manuscrit ne m'appartient pas. G. Cramer". La signature correspond bien à celle de Gabriel Cramer, le célèbre imprimeur genevois de Voltaire. Cette copie comporte 685 pages, d'une écriture très espacée et facile à lire. Elle porte à la page de titre la même citation de "Horatius" –ou plutôt de Macrobe– et présente, avant l'introduction de l'auteur des *Réflexions*, une "Préface de l'éditeur", où il déclare qu'il sait que son manuscrit-source n'est pas fidèle à l'original et que sa propre copie n'est pas strictement fidèle à sa source:

Je n'ai point eu cet auteur dans sa pureté originale, je l'ai transcrit sur une copie qui avoit été altérée, j'ai encore fait de grands changements, j'ai omis beaucoup, j'ai racourci bien des choses, j'en ai ajouté bien d'autre[s], j'ai adouci quelquefois les expressions de l'auteur.

Cette déclaration est importante, car elle laisse entendre qu'il peut y avoir, au sein du texte du manuscrit de Genève, au moins trois couches textuelles: celle de l'original des *Réflexions*, celle de la copie-source de notre manuscrit genevois et celle du manuscrit genevois lui-même. Nous avons donc tenté d'identifier l'auteur ou les auteurs des variantes du manuscrit de Genève. Notre enquête –dont nous ne citons ici que le résultat– nous permet de conclure que Raby est la source d'une version dont le manuscrit de Genève est une copie. Raby est donc à la source des deux familles de manuscrits: X, dont découlent Grenoble et Rouen, et Y, que nous ne connaissons que par la copie de Genève. En effet, comme l'a constaté Fr. Weil, éditrice de Raby, celui-ci copie plusieurs fois les textes en sa possession, crée de nouveaux titres en croisant plusieurs manuscrits et insère dans tel texte des passages de tel autre, selon sa fantaisie –toujours dans le but de constituer une

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

collection cohérente de manuscrits anti-chrétiens. On constate qu'il joue un rôle crucial dans la diffusion des *Réflexions morales et métaphysiques*.

Certaines variantes de la copie de Genève comportent des formules qui sont très précisément celles de Louis-Antoine Caraccioli (1719-1803), un ancien oratorien, polygraphe qui vit de sa plume. Il s'agit d'un aventurier des lettres, prêt à tout pour faire vendre ses œuvres, méprisé par les encyclopédistes pour sa pensée très conformiste et très plate. L'intérêt qu'il semble avoir prêté aux *Réflexions morales et métaphysiques* pourrait d'ailleurs constituer un indice qu'il avait l'esprit beaucoup plus libre que ne le laissent penser les publications faites sous son nom.

II. Enquête sur l'auteur

1. Delaube

Revenons maintenant à la lettre adressée à Reinier Leers en 1715, qui soulève de nombreuses questions en ce qui concerne non seulement son expéditeur, mais aussi son destinataire, décédé depuis quelques mois. La lettre porte la mention du lieu d'envoi, qui serait Lyon, et elle est signée "Delaube". On pense dès lors, naturellement, à la grande famille lyonnaise des De Laube, issue d'une famille originaire du Dauphiné². Cependant –en résumant notre enquête– on constate que Philibert-Hubert de L'Aube, dont les dates sont compatibles avec la composition des *Réflexions*, est un seigneur agressif, fortement engagé dans des procès conflictuels avec ses voisins et métayers: il est impossible de concilier ce profil avec celui de l'auteur des *Réflexions*, qui, comme l'atteste notre annotation, est un érudit, lecteur assidu de Montaigne, de Pascal, de Malebranche, de Spinoza et de tant d'autres... Notre auteur est féru d'abstractions, capable de fonder des arguments

² Voir le site du village de Bourgvilain: <http://bourgvilain.free.fr/> et celui de la ville de Bron: <https://www.ville-bron.fr/bienvenue-bron/decouvrir-bron/les-chemins-des-savoirs/pierres-fortes/etape-2-les-seigneurs-de-bron>, ainsi que la généalogie de la famille De Laube établie par Patrick Perrusset: <http://dauphibron.over-blog.com/2017/05/la-genealogie-de-la-famille-de-laube-de-bron-18-mai-2017.html>, celle établie par Dominique Caillaux: <https://gw.geneanet.org/domcaillaux?lang=fr&iz=0&p=philibert+hubert&n=de+laube> et la base collaborative Pierfit: <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=marie&n=de+laube>.

Nous remercions chaleureusement Alain Belmont, professeur à l'université de Grenoble, et Patrick Perrusset (Meyzieu), historien généalogiste de la famille De l'Aube, de leur aide dans la recherche des documents et des signatures des différents membres de cette famille.

sophistiqués sur les développements les plus techniques de la métaphysique issue du cartésianisme. Cette voie nous conduit ainsi dans une impasse.

2. Jean Terrasson

Au cours de son analyse des qualités de l'Être infiniment parfait, l'auteur des *Réflexions* invoque “les lois d'uniformité et de variété” qui gouverneraient la Création divine. Or, si cette conception d'une “loi de variété” dérive bien d'une formule de Malebranche, il s'agit d'une distorsion de la doctrine de l'oratorien. En revanche, la formule des *Réflexions* correspond exactement à celle qu'on trouve dans le *Traité de l'infini* créé de Jean Terrasson, composé peu avant 1703, révisé par l'auteur vers 1710-1715 et présenté le 15 juillet 1715 par le jésuite Etienne Lombard devant l'Académie des sciences et des arts de Lyon³. Il ne fait aucun doute que l'auteur des *Réflexions* suit le texte de Terrasson sur ce point: cette rencontre textuelle nous conduit donc à nous intéresser de plus près à la carrière de Jean Terrasson.

Suivant les éloges composés par d'Alembert et par Paradis de Moncrif et la *Lettre* [anonyme] de M. *** à l'éditeur, trois textes ajoutés à l'édition posthume de sa *Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit* (Paris, Prault et fils, 1754), Jean Terrasson naît à Lyon le 31 janvier 1670, fils aîné de Pierre Terrasson, conseiller en la Sénéchaussée du Présidial, qui le fait entrer à l'Oratoire en 1685, sans véritable vocation, car il annonce son intention de quitter l'Oratoire à la mort de son père. Il sort, en effet, définitivement de l'Oratoire “aussitôt la mort de son père”, entre 1700 et 1702. Il reste à Paris en tant que précepteur du fils aîné de Rémond de La Renouillère, mais son élève meurt prématurément –sans doute en 1706 ou au tout début 1707– et Terrasson entre alors, le 10 mars 1707, grâce à la protection de l'abbé Bignon, à l'Académie des sciences comme élève sous la direction du secrétaire perpétuel, Fontenelle. Il est nommé adjoint mécanicien, premier titulaire, le 3 janvier 1716; adjoint géomètre le 1er juin 1718, et associé géomètre le 4 décembre 1719; enfin, le 22 février 1741, il est nommé associé vétérane. Il exerce comme professeur de philosophie grecque et latine au Collège Royal depuis 1720 jusqu'à sa mort; il est aussi élu à

³ “La nature a deux lois égales, l'uniformité et la variété” (Terrasson, 2007: 153). “Il faut qu'elle soit conforme aux lois d'uniformité et de variété qui règnent dans la nature, qui forment toute la solidité et la beauté de cet univers, et qu'elle répande sur tout un caractère admirable de la divinité” (ms Rouen: 176).

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

l'Académie française le 22 mars 1732 –il aurait été “le dernier membre de l'Académie élu par l'influence de Mme de Lambert”. Il meurt –sans sacrements– le 15 septembre 1750. Les différentes notices biographiques et les mentions qu'en font Raynal et Grimm dans la *Correspondance littéraire* donnent toutes l'image d'un homme très peu attaché à la religion.

Terrasson est connu surtout comme l'auteur probable du *Traité de l'infini créé*, dont plusieurs copies ont circulé avant sa publication en 1769. Nos recherches ont permis de confirmer cette attribution (Del Prete, 2021), qui ouvre de nouvelles pistes d'enquête puisque le *Traité de l'infini créé* fait l'objet d'une présentation par le père Etienne Lombard devant l'Académie de Lyon le 15 juillet 1715 et nous savons par la correspondance d'un des académiciens que le texte du *Traité* circulait à Lyon avant 1707.

Camille Falconet est un des membres-fondateurs de l'Académie de Lyon le 30 mai 1700, et il prête même sa maison pour les premières réunions: celle-ci était située au siège actuel des Musées Gadagne dans le vieux Lyon. Falconet s'installe en 1707 à Paris, où il est un proche de Jean Terrasson, ce qui nous incite à regarder de près l'ensemble de sa carrière.

3. Camille Falconet

Camille Falconet (ou Falconnet) naît à Lyon d'une famille très distinguée le 1^{er} mars 1671 (Le Beau 1762; *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconet*, 1763 et Saint-Pierre, 2017). Il est arrière-petit-fils de Charles Falconet (avant 1585-1641), médecin ordinaire de la reine Marguerite de Valois en 1614 et 1615. Son grand-père, qui dirige son éducation, est André Falconet (1611-1691), docteur de la faculté de Montpellier, agrégé puis doyen au collège des médecins de Lyon, conseiller médecin du roi et premier médecin de Christine de France, duchesse de Savoie; il est connu par sa correspondance avec Guy Patin⁴. Noël Falconet (1644-1734), le père de Camille, est docteur de la faculté de Montpellier; il épouse en 1670 Marguerite Monin. Camille est le premier de leurs quinze enfants; son parrain est Camille de Neufville de Villeroy, archevêque et comte de Lyon, primat des Gaules; sa marraine, Marie Angélique Turpin, tante de Louvois et belle-sœur du chancelier Michel Le Tellier.

⁴ La correspondance entre Guy Patin et André Falconet s'étend depuis 1647 jusqu'en 1672 (440 lettres): voir l'excellente édition électronique établie par L. Capron: <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>.

En 1678, son père, Noël, est appelé à Paris comme médecin de la Grande-Ecurie avant de devenir médecin consultant pour le roi. Il reste à Paris jusqu'en 1722: c'est donc le grand-père de Camille, André Falconet, qui s'occupe de son éducation. Enfant précoce et studieux, Camille est envoyé à Paris pour poursuivre ses études de rhétorique au collège du cardinal Lemoine, puis revient à Lyon à l'âge de 14 ans pour faire sa philosophie (en 1685-86); ensuite, afin de poursuivre ses études en médecine, il se rend à Montpellier, puis en Avignon. Camille revient à Lyon vers la fin des années 1680, mais, mis à part la charge de commissaire de la Santé qu'il hérite de son père, il n'y a aucune trace de son activité de médecin avant 1707. À son arrivée à Paris en 1707, il doit recommencer le même parcours: il passe ses thèses de bachelier à 36 ans, soutient ses thèses de licence et devient docteur à 39 ans (1710). L'année suivante, il préside la thèse de son élève lyonnais et futur botaniste Antoine de Jussieu; ensuite, en ce qui concerne les recherches médicales, c'est le silence jusqu'en 1730. En effet, sa vocation de médecin ne paraît pas forte: son lieu d'élection et de prédilection n'est pas l'Académie des sciences, mais l'Académie des inscriptions et des belles lettres, où il est reçu dès 1716, encouragé par l'abbé Jean-Paul Bignon. Il en deviendra membre pensionnaire en 1744. Ce n'est pas par sa pratique médicale que Falconet se fait connaître, mais par son "intarissable érudition" (Le Beau) –satirisée par La Mettrie: "Vous connoissez ce médecin, ou plutôt ce savant..." qui a constitué "une des plus curieuses bibliothèques de Paris" (La Mettrie, 1748: I, 175-176).

Le "cabinet" de Falconet est situé dans la rue Traversine, près du Palais-Royal et de la Butte Saint-Roch (maison située au n° 9 de la rue Molière actuelle) –tout près du "Quadrilatère Richelieu" où s'établit la bibliothèque royale en 1720. Jean François Dreux du Radier témoigne que le cabinet de Falconet est "le rendez-vous de personnes de mérite et de la réputation la plus distinguée. J'y ai vu plusieurs fois MM. D'Alembert, Diderot, Dumarsais, Rameau, le comte de Caylus, le marquis d'Hérouville, etc." (Dreux du Radier, 1776: 17; voir aussi Sgard [dir.], 1999, *s.v.* art. F. Moureau). Les amis de Falconet fréquentent également le salon de Mme Doublet de Persan (née Legendre), dont il est lui-même un des piliers: il s'agit de Dortous de Mairan, Mirabaud, Lacurne de Sainte-Palaye, les abbés mondains Legendre et Voisenon; les séances "académiques" sont présidées par Bachaumont: c'est un milieu qui s'intéresse intensément à la philosophie de Spinoza et aux conséquences de l'occasionalisme de Malebranche (Vernière, 1954, 1982: 268-269, 394-395; Moreau, 2018).

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

En effet, au cours des années 1750, Falconet ouvre sa bibliothèque aux encyclopédistes: d'Alembert signale ce fait dans son *Discours préliminaire*:

M. Falconet, médecin consultant du roi et membre de l'Académie des belles-lettres, possesseur d'une bibliothèque aussi nombreuse et aussi étendue que ses connoissances, mais dont il fait un usage encore plus estimable, celui d'obliger les savants en la leur communiquant sans réserve, nous a donné à cet égard tous les secours que nous pouvions souhaiter. Cet homme de Lettres citoyen, qui joint à l'érudition la plus variée les qualités d'homme d'esprit & de Philosophe, a bien voulu aussi jeter les yeux sur quelques-uns de nos articles, & nous donner des conseils & des éclaircissemens utiles (D'Alembert, 1751: 44).

Diderot fait écho à cet éloge dans l'article "Bibliothèque" de l'*Encyclopédie*:

Celle [la bibliothèque] de M. Falconet, infiniment précieuse par le nombre et par le choix des livres qu'elle renferme, mais plus encore par l'usage qu'il en sait faire, pourrait être mise au rang des bibliothèques publiques, puisqu'en effet les gens de lettres ont la liberté d'y aller faire les recherches dont ils ont besoin, et que souvent ils trouvent dans la conversation de M. Falconet des lumières qu'ils chercheraient vainement dans ses livres (1751/2: 237).

Grimm précise que "le bonhomme Falconet ne voulait pour sa bibliothèque que maître François, maître Benoit et maître Michel", c'est-à-dire Rabelais, Spinoza et Montaigne, et insiste sur l'accueil chaleureux que Falconet réservait aux jeunes écrivains: "Il inspirait la passion à tous ceux qui l'avaient vu une fois; c'était un de ces hommes qu'on ne pouvait plus oublier. Il était le père et le protecteur né de tous les gens de lettres sans appui. Ils n'avaient pas besoin d'autres titres pour recevoir des conseils et des secours. Son immense bibliothèque était au service de tout le monde" (Grimm, 1878: VI, 266-7, avril 1765). Ce témoignage est confirmé par une lettre inédite d'Alexandre Deleyre⁵. En effet,

⁵ BNF, n.a.f. 22.098. D'autres lettres de ce recueil factice témoignent de l'étendue des relations de Falconet: Caumont, Grosley, La Monnoye, Alexander Monro, le médecin (1697-1767), Jean-François Séguier, le libraire strasbourgeois, Jean Charles Pohle.... Tous le remercient de la communication des livres de sa bibliothèque et plusieurs d'entre eux font allusion à ses "cartes" (ou fiches de lecture); certains saluent par son intermédiaire ses collègues à l'Académie des inscriptions, Lévêque de Burigny et Fréret.

tout le monde philosophique connaît la bibliothèque de Falconet (*Catalogue [...] Falconet* 1763): Maupertuis la fréquente, Voltaire y fait allusion et y approfondit ses lectures spinozistes. Rousseau consulte dans la bibliothèque de Falconet une thèse médicale soutenue sous sa direction en 1749: il a pu y trouver également les sources de ses articles sur la musique. Falconet met à la disposition de ses amis les œuvres de Vico, *La Scienza nuova* (1725, 1744) et l'*Autobiografia*. Il est le seul à Paris à posséder la deuxième édition de la *La Scienza nuova*: Diderot et d'Holbach en discutent avec Galiani chez Falconet; Condillac la découvre également et en fait état dans son *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746); Boullanger fait de même et l'exploite dans son *Antiquité dévoilée* (1766); Bonamy, ami de Falconet et de Fréret, et Antoine Terrasson, frère de Jean, la lisent également chez Falconet.

Les compositions de Falconet et ses communications à l'Académie des inscriptions témoignent également d'une vaste culture: "une curiosité universelle lui fit embrasser tous les genres d'érudition" (Le Beau, 1762: 6). C'est un esprit encyclopédique, qui s'intéresse à la philosophie, à la physique, à l'astronomie, à la zoologie et à la botanique, mais aussi à tous les aspects de l'histoire; il prend position sur les tourbillons, la matière subtile, la critique de la crédulité humaine, le scepticisme, la lecture naturaliste de Malebranche, la génération (l'emboîtement des germes), la médecine, la règle de l'évidence... Falconet, devenu un pilier de la vie sociale, académique et philosophique parisienne, meurt en "philosophe honnête homme" à Paris le 8 février 1762.

L'érudition de Falconet correspond parfaitement à celle de l'auteur des *Réflexions morales et métaphysiques*. La métaphore de la "bibliothèque" et du "livre" de la nature lui vient constamment à l'esprit, et ses propres sources livresques sont très nombreuses et très variées. On constate que quasiment tous les ouvrages qu'il exploite dans la composition de ses *Réflexions*, y compris les plus rares et même rarissimes, se trouvent dans le catalogue de la bibliothèque de Falconet et tout particulièrement, au premier rang, Montaigne et Spinoza; Rabelais n'est pas absent. Les œuvres de Malebranche –que Falconet connaît personnellement– sont toujours à portée de main. Pascal et Nicole lui sont familiers, ainsi que Descartes et les cartésiens Rohault et Régis, et les "malebranchistes": le cas de Lanion mérite un examen plus approfondi, mais l'auteur des *Réflexions* exploite le commentaire caustique de Bayle sur l'occasionalisme et sa citation de Guillaume Lamy. Et Malebranche et Bayle sont imprimés par Reinier Leers, ce qui a pu motiver la lettre de 1715.

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

Autre auteur qui sert éminemment de source: Fontenelle, que Falconet et Terrasson fréquentent tous deux. Les voyages imaginaires sont une source caractéristique des *Réflexions*: non seulement Fontenelle, mais aussi Marana, Foigny, Vairasse, La Hontan, Tyssot de Patot; tous figurent dans la bibliothèque de Falconet. Celui-ci a rencontré Mme Guyon et a débattu vivement avec elle sur le “pur amour” (Le Beau, 1762: 6): en disciple de Malebranche, dont il connaît parfaitement le *Traité de morale* (1684), l'auteur des *Réflexions* exprime sèchement son verdict: “Le pur amour est une véritable chimère” (ms Rouen: 186). L'auteur des *Réflexions* connaît sans doute la *Réponse* d'Abraham Gaultier (1714); Falconet la possède. Enfin, de nombreux passages des *Réflexions* –indiqués dans notre édition– peuvent être comparés avec les écrits de Du Marsais: c'est un autre ami de Terrasson, avec qui il partage l'enthousiasme pour le système de Law –et la misère après sa banqueroute.

Les écrits inédits de Terrasson servent également de sources aux *Réflexions*. Or, le *Traité de l'infini créé* est communiqué à Laurent Dugas, président de l'Académie de Lyon, dès avant 1707 –sans doute peu après 1703, puisque l'on sait (par l'achat effectué par Pierre-Daniel Huet) qu'à cette date des copies ont commencé à circuler: c'est un constat crucial, qui permet de penser que Falconet a pu lire le *Traité* et commencer la rédaction des *Réflexions* dès cette date, avant même de s'établir à Paris en 1707. En effet, le *Traité* définit les “lois d'uniformité et de variété” qui trouvent place dans les *Réflexions* et jouent un rôle central dans le système métaphysique de l'auteur: elles font donc partie du projet des *Réflexions* dès leur conception. Ensuite, une foule de formules sont calquées sur les sentences réunies après la mort de Terrasson dans *La Philosophie applicable* (1754), et cela dans tous les domaines: morale, politique, poétique. Dès avant 1715, l'auteur est donc parfaitement familier avec les écrits inédits de Terrasson. Or, des détails textuels de la *Lettre* anonyme publiée en préface de *La Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit* (1754) suggèrent que Falconet contribue à leur publication posthume. D'autre part, lorsque Falconet prend position sur quelques questions particulières, qu'il s'agisse des tourbillons, de la matière subtile, de la critique de la crédulité humaine, du scepticisme ou de la lecture naturaliste de Malebranche, son accord avec l'auteur des *Réflexions* est parfait.

En l'état actuel des connaissances, en attendant des preuves matérielles concluantes et “définitives”, Falconet est le seul écrivain connu à qui l'on puisse raisonnablement attribuer ce texte. Cette attribution suppose un secret absolu de la part de Falconet sur ses

véritables opinions: aucun témoignage de l'époque ne fait part de ses convictions philosophiques hétérodoxes. C'est seulement avec la parution de l'*Encyclopédie* que Falconet est publiquement et explicitement introduit par d'Alembert et Diderot dans le cercle des libres penseurs des Lumières, et salué comme un maître à penser de la nouvelle génération d'écrivains qui s'affirmait dans ces années. Ses fonctions officielles de conseiller médical auprès du roi, la protection du cardinal Dubois et de l'abbé Bignon –son tempérament aussi, sans doute– lui imposaient une telle discrétion, mais celle-ci ne doit pas masquer les indices concordants qui permettent de l'identifier comme l'auteur des *Réflexions morales et métaphysiques*. Cette découverte inattendue permet de mieux saisir les contraintes qui pèsent à cette époque sur la diffusion de la libre pensée et la discrétion nécessaire au philosophe clandestin, qui fait sienne la devise célèbre: *Foris ut moris est, intus ut libet*. Il semble bien que Falconet a parfaitement maintenu cette discrétion tout au long de sa vie.

III. Falconet et Patin: la filiation

Une découverte récente révèle non seulement une source capitale et insoupçonnée des *Réflexions*, mais permet d'ajouter un argument de poids à notre hypothèse d'attribution à Camille Falconet.

Le *Theophrastus Redivivus*, premier traité ouvertement athée composé en France, daté de 1659, peut être attribué à Guy Patin; tous les arguments en faveur de cette attribution ont été présentés par Gianluca Mori et paraîtront prochainement dans un livre consacré à cette question (Mori, 2021). Or, depuis 1647 jusqu'en 1672, date de sa mort, Patin entretient une correspondance intense –440 lettres connues– avec André Falconet, le grand-père de Camille, par qui celui-ci a été élevé. Patin a confiance en André Falconet et n'hésite pas à lui faire part de ses discussions avec ses amis Naudé et Gassendi sur des sujets délicats: la lettre de Patin à André Falconet du 25 août 1648 en témoigne:

M. Naudé, bibliothécaire de M. le cardinal Mazarin, intime ami de M. Gassendi, comme il est de mien, nous a engagé pour dimanche prochain, à aller souper et coucher en sa maison de Gentilly, à la charge que nous y ferons la débauche; mais Dieu sait quelle débauche. M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau, et n'a jamais goûté vin. M. Gassendi est si délicat qu'il n'en oseroit boire, et s' imagine que son corps brûleroit s'il en avoit bu; c'est pourquoi je puis bien dire de l'un et

de l'autre ce vers d'Ovide: *Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis*. Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces deux grand hommes; j'en bois fort peu, et néanmoins ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage; peut-être tous trois, guéris du loup-garou et délivrés du mal des scrupules, qui est le tyran des consciences, nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire.

Le caractère clandestin de tels entretiens est confirmé par la phrase qui suit:

Je fis l'an passé ce voyage de Gentilly avec M. Naudé, moi seul avec lui, tête à tête. Il n'y avait point de témoins, *aussi n'y en fallait-il point*. *Nous y parlâmes fort librement de tout, sans que personne en ait été scandalisé* (Patin, 2021: lettre du 27 août 1648).

Par la formule "personne", Patin entend ironiquement "ni l'un ni l'autre"; or, on sait que Naudé est un naturaliste athée, parfaitement débarrassé du "loup-garou" des superstitions. Ainsi, le "sanctuaire" a ici le sens d'une audace à l'égard de la religion, comme dans le titre qui sera donné à la traduction du *Tractatus theologo-politicus* de Spinoza en 1678: *La Clef du sanctuaire*. La mention de cette "débauche" philosophique – "et peut-être quelque chose davantage", entendons "religieuse" – suggère que Patin se fait le porte-plume de ces trois amis et qu'il met ensuite au propre le fruit de leurs lectures et de leurs discussions, en y ajoutant les propos d'autres interlocuteurs enregistrés dans ses "cahiers". Cette hypothèse est confortée par l'analyse proposée par Gianluca Mori et explique la nature du texte du *Theophrastus Redivivus*, qui est une mosaïque de citations des auteurs classiques (Aristote, Cicéron, Plutarque, Epicure, Lucrèce, Diogène Laërce, Sextus Empiricus, Lucien, Ovide, Horace...) et des naturalistes italiens (Machiavel, Pomponazzi, Vanini, Campanella). La lettre adressée à André Falconet témoigne de la confiance que Patin lui accorde – alors qu'il est en général très avare d'informations sur ses convictions intimes. Une autre lettre confirme le caractère intime de cette amitié:

Je voudrais être à Lyon avec vous pour une huitaine, nous nous y entretiendrions, *inter privato parietes*, de plusieurs choses *quæ litteris non consignantur* (Patin, 2021: lettre du 20 août 1660).

Or, l'étude attentive du texte des *Réflexions morales et métaphysiques* permet d'affirmer qu'elles s'inspirent fortement du *Theophrastus Redivivus* sur toute une série de thèmes: tout particulièrement sur la comparaison des hommes et des animaux et sur l'égalité des hommes dans l'état de nature, sur la rupture des hommes avec la loi naturelle par l'invention des arts et des sciences et par l'institution des lois de la société civile, enfin sur la "Loi" qui supprime la liberté naturelle, introduit l'inégalité sociale, établit la propriété privée et exploite la religion comme un instrument du pouvoir politique.

Le rapprochement de ces deux textes ajoute un argument fort en faveur de l'attribution du *Theophrastus Redivivus* à Guy Patin, car Camille Falconet a pu en prendre connaissance par la découverte du précieux manuscrit parmi les papiers de son grand-père après son décès en 1691, ou bien, plus probablement, par son père Noël Falconet, qui a été l'élève et le protégé de Patin –hébergé même par ce dernier à Paris– au cours de ses études de philosophie entre 1658 et 1660; c'est sous l'aile de Patin que Noël commence aussi ses études en médecine entre 1660 et 1662. Patin le tient en haleine quelque temps:

Les fêtes qu'il est ici avec moi, il met toujours quelque chose dans le cahier. Je lui ai parlé de certains écrits que j'ai céans *de quibus movi salivam*, et lui ai fait espérer que je les lui prêterais quelque jour. Dès le lendemain qu'il était fête, il m'en parla et me les demanda; sur quoi, je lui répondis ce que le Messie dit à ses apôtres qui le pressaient de la fin du monde et de ce grand jugement universel qui les étonnait, et non sans cause car cela sera bien terrible: *Habeo adhuc multa vobis dicere, sed non potestis portare modo* [Jean, 16,12]. Il ne se fâcha point de mon refus, je les lui prêterai quelque jour quand il sera plus avancé et quand il en sera plus capable. Ce sont des cahiers historiques et politiques dans lesquels il y a bien des particularités dont il ne pourrait encore faire son profit (Patin, 2021: lettre à André Falconet du 3 janvier 1659, n° 551).

Il prend l'habitude de dicter ses réflexions à Noël, qui les note dans ses propres cahiers:

Noël Falconet était auprès de moi, à qui je dictai quelques gentillesques qu'il écrivit dans son cahier. Il y en pourra mettre tous les jours et je l'y exhorterai (Patin, 2021: lettre à André Falconet, le 6 mai 1659, n° 562).

–puis lui accorde le privilège de lire ses notes personnelles:

Vous serez bien aise d'apprendre que Monsieur votre fils a beaucoup profité de vos lettres car il se lève matin et emploie bien son temps; celui même qu'il pourrait donner à son divertissement est souvent employé à lire *Borboniana*, *Grotiana* et *Naudeana*. Il rit sous cape quand il y trouve quelque chose à son gré, et cela lui arrive souvent. Aussi ces manuscrits prennent les gens par le nez et les empêchent de devenir de grands sots. Cela me réjouit (Patin, 2021: lettre à André Falconet, le 25 novembre 1659, n° 585).

Il paraît vraisemblable que, ayant la confiance de Patin, Noël Falconet a pu prendre connaissance aussi de son écrit philosophique clandestin et qu'il l'a communiqué à son fils —éventuellement sous forme d'extraits ou de notes. Cette hypothèse est renforcée par la découverte d'un exemplaire de la correspondance d'Erasme avec un *ex-libris* de Patin, annoté par André ou Noël et par Camille Falconet (Margolin, 1972: I, 323-357), preuve documentaire du passage de certains textes de Patin à Camille Falconet. Le lien avec Guy Patin est ainsi confirmé. De plus, cette filiation permet de comprendre pourquoi Guy Patin a été si prudent dans la composition de son traité d'athéisme —qu'il déguise (superficiellement) en tentative de réfutation des arguments libertins: il avait bien l'intention de communiquer son manuscrit à ses amis fidèles et craignait qu'il ne tombe entre de mauvaises mains.

IV. Rousseau et Falconet

Plusieurs lectures des *Réflexions* de Falconet méritent une étude approfondie, telles que celle de Louis-Antoine Caraccioli dans sa copie (désormais genevoise), celle de Jean-Baptiste-René Robinet, dont la métaphysique semble s'inspirer des *Réflexions*, et celle du père jésuite Tournemine, qui s'en prend à des athées immatérialistes. Nous n'évoquerons ici que le cas de Jean-Jacques Rousseau, car ses emprunts éventuels aux *Réflexions* jetteraient une nouvelle lumière sur l'inspiration de ses deux *Discours* et du *Contrat social*.

Rousseau arrive à Paris le 10 octobre 1744. Il réside quelques mois chez Altuna, puis, après le départ de celui-ci, s'installe avec Thérèse Levasseur à l'hôtel Saint-Quentin, rue des Cordiers. Il a en tête le projet de composer un grand ouvrage sur *Les Institutions politiques*. Il devient secrétaire de Mme Dupin et de son beau-fils Dupin de Francueil entre

1745 et 1751. Pendant ces années, il fréquente Diderot, d'Alembert, Condillac, Grimm... : c'est, selon le portrait psychologique peint par P.-M. Masson, une période de "malaise philosophique". Fin 1748, Diderot l'invite à contribuer à l'*Encyclopédie* en friche des articles sur la musique, et Rousseau rédige aussitôt sa contribution de quelque quatre cents articles (signés "S"). Comme les autres encyclopédistes, Rousseau a très probablement fréquenté la bibliothèque de Falconet à cette époque.

Or, de nombreux indices, pris ensemble, peuvent faire penser que Rousseau a lu les *Réflexions morales et métaphysiques*⁶. Nous ne présenterons ici que l'analyse de l'égalité naturelle des animaux et de l'inégalité sociale des hommes, en gardant à l'esprit que c'est un thème que Falconet lui-même héritait du *Theophrastus Redivivus* de Guy Patin.

Dès le premier *Discours* (1749), Rousseau est évidemment sensible à la question de l'uniformité (ou de l'égalité) des conditions sociales et il dénonce le commerce, les sciences et les arts qui engendrent "l'inégalité funeste introduite entre les hommes par la distinction des talents et par l'avilissement des vertus" (Rousseau, 1964: 25). Dans le second *Discours*, cette même question revient et il est précisé que l'uniformité règne dans l'état de nature; la diversité s'introduit par l'inégalité des conditions dans la société civile; à l'indépendance de l'état de nature se substituent la dépendance et la subordination introduites par la propriété privée et exacerbées par l'amour-propre et par les passions. L'ordre social et la hiérarchie sociale sont maintenus grâce à une religion dont la véritable finalité est purement politique.

Certes, la pensée de Rousseau va au-delà –et même parfois à l'encontre– des *Réflexions*, mais certaines formules peuvent laisser penser qu'il en connaît la teneur et qu'il en radicalise la substance. On peut lire le second *Discours* comme une *défense* de l'homme dans l'état de nature contre le portrait de sa faiblesse et de sa misère dans la société selon les *Réflexions*, où il est rabaisé à une condition inférieure à celle des animaux. La condition de l'homme dans l'état de nature est caractérisée par sa solitude et donc par son indépendance; le langage est inutile à ce stade, car l'homme n'a pas besoin des autres et ne cherche pas à communiquer avec eux (151-152). Son bonheur consiste dans "le sentiment de son existence actuelle" (144). C'est le bonheur de l'enfance de l'humanité (160), à

⁶ On pourrait penser que Rousseau a peut-être *possédé* une copie des *Réflexions* et qu'il pourrait donc être l'intermédiaire –lors de son séjour à Grenoble en 1768– par lequel Raby entre en possession d'une copie. Cependant, cette hypothèse se heurte à une forte objection: le témoignage de Bovier et de Servan sur les relations exécrationnelles entre le "promeneur solitaire" et le cercle des membres fondateurs de la bibliothèque de Grenoble permet d'exclure cette hypothèse: voir Cœuré et Sgard (2012).

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

laquelle sa perfectibilité même mettra fin (142). Grâce à son indépendance même, l'homme est innocent dans l'état de nature: c'est lorsque la constitution de familles, la revendication de propriétés privées, la recherche des commodités et le développement du langage déterminent l'émergence des communautés humaines (168-169) que naissent les lois morales, les notions de bien et de mal. Sans propriété, il n'y avait pas de dépendance (169): l'indépendance définissait la liberté et l'innocence naturelles. Cependant, dès lors que, "ayant enclos un terrain, [quelqu'un] s'avisa à dire, *ceci est à moi*", la société civile est fondée (164, 175). Cette réflexion aboutit à la formule célèbre du *Contrat social*: "L'homme est né libre, et partout il est dans les fers" (351 [livre I, chap. 1]). En effet, la propriété entraîne inévitablement des *inégalités*, donc des *dépendances*, donc des *servitudes* (ou un *assujettissement*) et un *esclavage*; les inégalités engendrent la "diversité des passions et des talents", la culture d'arts "inutiles" et "pernicieux" ainsi que des sciences "frivoles": c'est bien la perfectibilité de l'homme, son intelligence même, qui entraîne ainsi sa corruption morale.

Tous les termes de ce débat se retrouvent dans les *Réflexions*, où l'analyse de l'*inégalité* qui engendre la *dépendance* et la *subordination* se fonde sur les lois générales de l'*uniformité* et de la *variété*:

L'uniformité veut que toutes les créatures participent aux biens de la terre, parce qu'elles n'ont point d'autre fonds d'où elles puissent tirer leur nourriture; la variété demande de la différence dans cette participation; cette différence est encore nécessaire, parce qu'elle jette les premiers fondements de la subordination (*Réflexions*, ms Rouen: 177).

Falconet dénonce les inventions des hommes qui reflètent la "calamité" de leur nature:

Rien cependant ne montre tant la bassesse des hommes que l'usage de leur propre métier, que les causes instrumentales de leur propre ouvrage, et qui ne servent qu'à marquer leur imperfection et leur calamité (ms Rouen: 57).

Par la pratique de leur métier, les hommes creusent les inégalités. Chez l'un et l'autre auteur on découvre une même réflexion explicite sur les conditions sociales qui engendrent l'esclavage:

[Les hommes] s'appliquent à différents métiers qui leur coûtent un pénible apprentissage et qui les accablent d'un travail rude et souvent ingrat. Ce sont ces métiers différents qui sont comme autant de chaînes qui les lient les uns aux autres et qui commencent leur esclavage (ms Rouen: 48).

Alors que, dans la société des hommes, "chacun porte son esclavage" (ms Rouen: 50), les animaux sont indépendants, n'étant liés par aucune "relation de commerce ou d'affaires particulières":

Les animaux, étant exempts des soucis que donnent le négoce et la subordination, ne sauraient avoir besoin de pareils secours [de l'écriture]. Chacun d'eux est tout à lui-même: il ne tient à aucune société, ni à parents ni à amis, et quand il marche tout marche avec lui. Quelle indépendance ! Quelle liberté ! (ms Rouen: 164).

Ce sont les besoins factices des hommes et donc leur nature même qui, selon l'auteur des *Réflexions*, font qu'ils sont incapables de se maintenir dans l'indépendance de l'état de nature: s'ils avaient pu se contenter d'une vie animale, ils auraient pu éviter de subir la dépendance et la subordination sociale; mais puisqu'ils ont quitté cette indépendance naturelle, la religion, imposture politique, est devenue nécessaire pour maintenir la cohésion sociale:

S'ils pouvaient, à l'exemple des animaux, se contenter des fruits de la terre tels qu'elle les produit et des habits qu'ils apportent à leur naissance, ils acquerraient tout à coup une indépendance absolue, et pour lors les sociétés civiles approcheraient de leur fin. Mais la nécessité qu'ils ont des mets et des habits artificiels les force à s'unir ensemble, et à établir cette quantité prodigieuse d'arts et de métiers qui sont la première union des sociétés. La religion, quelle qu'elle soit, vient au secours pour affermir et perfectionner cette union. L'obligation indispensable où sont les bipèdes de vivre en société provient donc de la faiblesse de leur nature, qui ne

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

leur permet pas de vivre comme le reste des animaux dans une société naturelle et indépendante [...] (ms Rouen: 205-206).

Et l'illusion religieuse parfait leur esclavage "par le commandement qu'elle leur fait d'obéir *aveuglément* à leurs supérieurs" (206).

On comprend que Rousseau assimile la condition des hommes dans l'état de nature à celle que l'auteur des *Réflexions* attribue aux animaux. L'uniformité règne dans l'état de nature, même s'il comporte nécessairement un minimum d' "inégalité naturelle" –selon les forces physiques et la vivacité, par exemple, des uns et des autres. L' "inégalité d'institution", l'inégalité politique et sociale, en revanche, découle de la multiplication des conditions sociales qui dépendent les unes des autres et qui détruisent l'indépendance naturelle. À l'indépendance de l'état de nature se substituent la dépendance et la subordination introduites par la propriété et exacerbées par l'amour-propre et par les passions. Les lois d'uniformité et de variété qui guidaient l'action de l'Être infiniment parfait dans les *Réflexions* sont désormais, chez Rousseau, les lois de l'évolution de l'homme, qui subit les effets de sa "perfectibilité" en quittant l'état de nature pour entrer dans la vie sociale.

Et comment l'homme sort-il de l'état de nature pour entrer dans la société qui entraîne son esclavage ? Par la propriété privée:

Le premier qui ayant enclos un terrain, s'avisa de dire *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. (Rousseau, 1964: 164 [*Discours sur l'origine de l'inégalité*, seconde partie]).

Or, l'auteur des *Réflexions* souligne lui aussi cette coupure radicale entre nature et société –coupure que marque l'appropriation des biens de la terre par les plus forts:

Voici enfin le comble de la calamité des hommes: les biens de la terre ne sont point communs entre eux; les plus forts se sont emparés d'une partie, qu'ils ont grand soin de conserver ordinairement et de laisser en héritage à leur postérité (ms Rouen: 50-51).

L'usurpation des biens de la terre engendre l'esclavage de la hiérarchie sociale. Dans la société civile, tous les métiers sont interdépendants, de sorte qu'il n'y a pas un seul "bipède" qui "jouisse d'une parfaite liberté": "l'esclavage les suit partout"; "chacun a des inférieurs et des supérieurs desquels il dépend" et ainsi "chacun porte son esclavage" (ms Rouen: 50). L'auteur des *Réflexions* annonce ainsi l'analyse de Rousseau et dans les termes mêmes qui seront ceux de Rousseau.

Nous ne saurions multiplier ici les exemples de passages parallèles dans les *Réflexions* et dans les œuvres de Rousseau: ils seront indiqués minutieusement dans l'introduction de notre édition des *Réflexions*. Ils permettent de conclure qu'on trouve dans les *Réflexions* un agencement de problématiques philosophiques, morales et politiques tout à fait caractéristique: l'uniformité de l'état de nature et la diversité des conditions sociales, l'opposition constante entre les animaux ("quadrupèdes") et les hommes ("bipèdes"), le bonheur défini en termes d'un "sentiment de l'existence", sentiment du moment présent, la raison réduite au sentiment, l'inutilité des arts et des sciences, l'amour-propre bien ou mal entendu, la propriété privée désignée comme usurpation, le statut primordial de l'argent dans la vie sociale, l'inégalité et l'interdépendance sociales désignées comme subordination et comme esclavage, la religion comme imposture politique. À cet ensemble d'indices, on pourrait ajouter la convergence de thèmes et de formules dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*. Ces rapprochements nous incitent à considérer comme une hypothèse parfaitement plausible –et même probable– la lecture par Rousseau des *Réflexions morales et métaphysiques*.

V. Conclusions: un texte-clé de l'évolution de la libre pensée

Les *Réflexions morales et métaphysiques* se situent à la charnière entre la grande saison du libertinage érudit, dont le *Theophrastus redivivus* constitue le symbole imposant et secret, et celle qui voit le triomphe de la libre pensée de souche cartésienne, malebranchiste ou spinoziste et qui suscite des textes tels que l'*Essai de métaphysique* de Boulainviller, l'*Examen de la religion* de Du Marsais, *La Religion du chrétien* d'Yves de Vallone, les *Difficultés sur la religion* de Challe, le *Mémoire* de Meslier. Les *Réflexions* réunissent, en effet, dans une synthèse généralement efficace, plusieurs traits typiques de l'un et de l'autre courant. De ce point de vue, elles se rapprochent de *L'Esprit de Spinoza*, dont certaines versions comportent, à la

fois, des emprunts à Spinoza et à Hobbes, mais aussi un grand nombre d'extraits littéraires tirés d'un texte classique du libertinage érudit, les *Considérations politiques sur les coups d'état* de Naudé (1639). Il serait cependant erroné de concevoir cette évolution de la pensée clandestine en termes strictement chronologiques, car la plupart des manuscrits clandestins que nous venons de mentionner remontent aux deux premières décennies du XVIII^e siècle. Il s'agit plutôt d'un croisement momentané de deux constellations culturelles, dont la deuxième, celle issue de la philosophie cartésienne et postcartésienne, finira par l'emporter sur la première, qui représente l'héritage de la pensée libertine.

D'un côté, c'est-à-dire du côté du libertinisme érudit (s'il faut encore utiliser cette étiquette vieillie de René Pintard), les *Réflexions* se caractérisent par l'accent mis sur le caractère fictif de la religion, qui est tenue pour une imposture, c'est-à-dire pour un art politique dont la seule fonction est de maintenir l'ordre social. En ce sens, tout comme le *Theophrastus redivivus*, les *Réflexions* se réfèrent constamment aux grandes religions monothéistes comme à des "lois" (surtout ms Rouen: 18-24), suivant la conception averroïste du phénomène religieux. Cette conception tend à s'affaiblir au XVIII^e siècle: en effet, avec l'essor des relations de voyage et des études ethnologiques, qui contribuent à renforcer la conviction que la religion est un phénomène universel que l'on retrouve dans toutes les cultures et toutes les civilisations, l'explication libertine de l'origine de la religion est souvent abandonnée à l'avantage d'une explication anthropologique. Pour Du Marsais, mais aussi pour Challe et pour Fréret, la religion naît en premier lieu de la peur des hommes et de leur "gout du merveilleux" (Du Marsais, 1755 et 1797: V, 189. Aussi *ibid.*, 351, 367) –pour citer une formule inspirée de Fontenelle qui aura une grande fortune au siècle des Lumières et qui sera souvent reprise dans la littérature clandestine.

De l'autre côté, celui de la nouvelle libre pensée issue des philosophies de la modernité, les *Réflexions* se caractérisent par le choix très net d'un fondement philosophique bien enraciné dans la pensée cartésienne et postcartésienne (malebranchiste surtout, mais avec des échos de Spinoza et aussi sans doute de Leibniz). À l'encontre du *Theophrastus redivivus*, les *Réflexions* ignorent complètement la tradition de la Renaissance italienne, et appliquent les textes classiques grecs et latins de façon très réduite et toujours sous-entendue: l'absence presque totale de citations peut être interprétée comme un rejet du *modus scribendi* des libertins, remplacé par un style plus personnel et plus intime. Descartes a ouvert la voie, ici, par son emportement à l'égard de tous les philosophes du passé, ancien

et surtout récent, et par son dégoût pour l'érudition. C'est ainsi que l'auteur des *Réflexions* (Falconet, suivant notre hypothèse) commence à zéro son itinéraire philosophique, en suivant la méthode des *Méditations métaphysiques*. Au lieu d'agencer des citations d'auteurs divers en exploitant l'art libertin de la collection d'*excerpta*, les *Réflexions* sont le résultat d'une méditation personnelle qui n'a pas besoin d'autorités extérieures pour s'établir.

Certes, alors que le *Theophrastus redivivus* se présente comme un texte athée (malgré la présence d'un *Proemium* et d'une *Peroratio operis* qui proposent une version presque caricaturale du fidéisme chrétien), les *Réflexions* ne renoncent pas à l'idée d'un "Dieu", auquel l'auteur s'adresse parfois avec des accents pathétiques et, dirait-on, presque religieux⁷. En réalité, cette différence n'est pas aussi nette qu'elle paraît de prime abord. Car les *Réflexions*, tout en condamnant l'athéisme, finissent par embrasser une sorte de spinozisme immatérialiste, qui réduit Dieu à un principe cosmique nécessaire et dépourvu de tout attribut personnel. Et lorsque le père Tournemine dénonce, vers 1715-18, la nouvelle vague de pensée immatérialiste dont les *Réflexions* constituent l'exemple le plus frappant, il n'hésite pas à qualifier les immatérialistes d' "impies", car à ses yeux il est absolument inutile d'employer le nom de "Dieu" pour qualifier la cause première de l'univers alors qu'on la réduit à la nécessité aveugle de la nature⁸.

On comprend ainsi la nouveauté de l'athéisme des *Réflexions* par rapport à la tradition libertine: cet athéisme porte surtout sur les attributs de Dieu, et il est compatible avec une thèse immatérialiste:

Il n'y a qu'à approfondir un peu la chose pour être convaincu de notre ignorance. Nous avons dit que c'est l'esprit qui sent, voit et entend; on n'en peut pas douter. Cela étant, tous les objets visibles et sensibles sont dans l'esprit. [...] Il s'ensuit donc de là que, quand [l'âme] voit ou entend, elle le sent. Elle ne saurait sentir que dans elle-même; donc elle voit et entend dans elle-même, puisque voir et entendre n'est que sentir; donc tous les objets sensibles et visibles sont dans l'âme, attendu qu'ils en sont

⁷ Voir par exemple ms Rouen: "J'ai cherché partout quelque substance pour m'éclaircir et je n'en trouve point, si ce n'est vous, mon Dieu: vous êtes mon flambeau qui devez dissiper toutes mes ténèbres" (118).

⁸ Voir Tournemine, *Réflexions sur l'athéisme*, dans Fénelon (1718): pour les immatérialistes "tout ce que nous croyons voir, sentir de corporel [...] n'a rien de réel, ce font de vaines idées, des fantômes que notre esprit fabrique, ou plutôt qui naissent dans nous par la nécessité naturelle qui nous a fait naître; [...] l'impiété se flatte de s'être par ce nouveau système délivrée de tout devoir et de tout remords; d'avoir ôté aux vrais philosophes tous les moyens de prouver l'existence de Dieu, de s'être mise enfin dans un repos que rien ne peut troubler" (555).

des sensations. [...] tout le monde visible n'étant que l'âme humaine diversement modifiée (*Réflexions*, ms Rouen: 27-28).

—et même avec une doctrine de l'immortalité de l'âme:

Il est certain que ce principe pensant qui est dans tous les animaux est semblable, et ne subsiste plus par rapport à moi après la destruction de leur machine. [...] Cette espèce d'absence ne doit pourtant pas nous porter à reconnaître ce principe anéanti. Le néant est une chimère qu'on ne peut comprendre; c'est une illusion de croire les êtres capables d'y tomber. Que savons-nous si cet être pensant n'est point réuni à quelque autre substance, ou mis dans quelque autre vie passagère ou éternelle, où toute société est nécessairement interdite avec nous ? Jusqu'ici je n'en sais rien, et l'on ne doit pas décider sur ce qu'on ne sait pas avec évidence: c'est un principe qui nous éloignera sûrement de l'erreur si nous le suivons toujours exactement (ms Rouen: 112-113).

C'est une rupture très nette, de ce point de vue, par rapport à l'athéisme libertin du XVII^e siècle, qui est presque entièrement bâti autour du dogme de la mortalité de l'âme (non pas nécessairement celui de sa matérialité). Le nouvel athéisme des *Réflexions* n'a pas besoin de se définir "athée", car il se présente précisément comme une nouvelle conception de Dieu. C'est la stratégie de Spinoza, qui revient à soutenir que l'athéisme est absurde ou que les véritables athées sont les théologiens. Pour Spinoza, comme pour l'auteur des *Réflexions*, Dieu est un principe universel que personne ne peut nier, sauf ceux qui essaient de le réduire à un être fini doué d'attributs anthropomorphiques:

Sagesse, bonté, justice, puissance, êtes-vous les attributs de mon Dieu ? [...] Tout ne subsiste que par vous-même. [...] Pensons avec bienséance et disons hardiment, Seigneur, que cette étendue infinie n'est que vous-même. C'est vous qui vous manifestez du côté de votre immensité et d'une infinité de façons différentes. C'est vous qui vous faites sentir, qui vous faites apercevoir d'une infinité de manières: les cieux, les astres, les airs, les planètes, la terre et toutes les créatures visibles, tout cela n'est qu'une faible portion de vos grandeurs infinies. Vous êtes infiniment plus que tout cela. Nous sommes engloutis dans un point de vous-même; nous sommes enchaînés à une partie de cette immensité divine que nous appelons notre corps et par cette partie nous tenons à toute votre immensité. Nous roulons éternellement en vous-même, où nous ne

voyons jamais que successivement un rayon de votre divinité, parce que nous ne pouvons vous comprendre tout entier (ms Rouen: 118, 123, 234).

La modernité des *Réflexions* apparaît aussi autour de la question du libre arbitre, sorte de test philosophique par excellence qui nous permet de comprendre immédiatement à quelle dynastie de penseurs athées appartient tel ou tel auteur. Car, tandis que le *Theophrastus redivivus* prône la liberté de l'homme et l'impossibilité de toute prescience divine, les *Réflexions* soutiennent, au contraire, l'impossibilité d'un choix libre et l'entière soumission des hommes à la causalité divine (qui est elle-même parfaitement dépourvue de liberté, puisque Dieu agit selon la *nécessité* de sa nature infiniment parfaite)⁹. C'est le signe le plus évident de l'acceptation d'une métaphysique déterministe issue de la conception mécaniste de la nature et destinée à dominer la pensée européenne sans opposition notable jusqu'à Kant.

Cependant, si le soubassement métaphysique des *Réflexions* est moderne, les traces de la formation libertine de l'auteur (qui seraient mises en évidence de manière éclatante si notre hypothèse d'attribution à Camille Falconet se confirme) n'ont pas disparu de sa pensée morale et politique. On s'en aperçoit en envisageant sa position sur une autre question cruciale, qui révèle encore une fois le lien profond entre les deux textes: tout en condamnant la "loi" théologico-politique, le *Theophrastus* et les *Réflexions* ne l'en jugent pas moins nécessaire pour le "peuple" ignorant et dépourvu d'esprit critique. C'est pourquoi le *Theophrastus* déclare, non sans surprise pour le lecteur, dès le titre du chapitre 2 du Traité III, "que toute religion est bonne" (sous-entendu: pourvu qu'elle plaise au peuple et puisse servir au souverain pour le contenir) (*Theophrastus redivivus*, 1981: II, 349-63). On lit de même dans les *Réflexions* que la religion est un "lien" social incontournable, que les hommes politiques doivent l'exploiter pour "assoupir" la brutalité du peuple, et "qu'il est bon" qu'elle existe dans l'état actuel d'inégalité parmi les hommes (*Réflexions*, ms Rouen: 195). Seul le "*sapiens*" (*Theophrastus redivivus*) ou le "philosophe honnête homme" (*Réflexions*)

⁹ Voir par exemple ms Rouen: "Ce qui nous porte à juger si favorablement de notre liberté apparente, c'est que nous ne sentons aucune violence dans l'accomplissement de nos prétendues volontés. Cela vient de ce que Dieu nous pousse par une voie si douce et si secrète qu'il nous est impossible de nous en apercevoir: nos chaînes sont invisibles" (134).

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

réussit à se délivrer de la fausse “Loi” de la religion et de la condamnation chrétienne des passions.

Enfin, les *Réflexions*, encore une fois très proches du *Theophrastus*, débouchent sur une philosophie de la mort dont les sources classiques (Sénèque et Cicéron) sont parfois déclarées et parfois passées sous silence. Pour le *Theophrastus*, la mort n'est que la dernière étape d'un processus naturel qui commence avec la naissance de l'individu et n'a rien de mauvais (“*non est etiam ullum malum*”). Il s'agit, de toute façon, d'un instant (“*punctum temporis*”) qui est souvent presque imperceptible (“*sine sensu*”) et qu'il serait absurde de craindre (“*mors nullo modo est timenda*”) (*Theophrastus redivivus*, 1981: II, 753). Le philosophe honnête homme des *Réflexions*, pareillement, “ne [craint] pas la mort”, car elle “n'est pas un mal”; elle se réduit en effet à un “instant seul et indivisible” qui ne nous laisse guère “le temps de nous en apercevoir” (*Réflexions*, ms Rouen: 253-54).

Quoi qu'il en soit de ces analogies et de ces différences, il est évident que les *Réflexions* sont sans aucun doute le texte le plus important de la philosophie clandestine du XVIII^e siècle comportant une présence décisive de la pensée libertine du siècle précédent. En perspective, elles nous font comprendre comment certaines doctrines des libertins érudits –dont celles, reprises par Rousseau, de l'égalité naturelle des hommes et de l'impact corrosif de la civilisation, des arts et des sciences– ont pu prolonger leur influence bien au-delà des limites historiques du libertinage érudit, en apportant une contribution originale, bien que souvent peu comprise ou sous-évaluée, au développement de la philosophie des Lumières.

VI. Références bibliographiques / Manuscrits

Manuscrits

Reflections morales et métaphysiques sur les connaissances de l'homme et sur les religions de l'univers dans lesquelles on enseigne le vrai moyen de se rendre heureux. Genève: Bibliothèque de Genève, ms Supplément 509.

Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connaissances de l'homme. Grenoble: Bibliothèque municipale, collection Raby, ms 504.

Lettre de Delaube (1715). Leyde: Bibliothèque universitaire, fonds Marchand 2 et 66.

Correspondance de Camille Falconet. Paris: BNF, n.a.f. 22.098.

Recueil philosophique (2 vols.). Rouen: Bibliothèque municipale, ms Montbret 553.

Sources

Boureau-Deslandes, A.-F. (1741). *Pigmalion, ou la statue animée*. Londres [Paris ?]: Samuel Harding.

Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconet (1763). Paris.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève (2010). Archives de la famille Roget. 19^e-20^e siècle. CH BGE ms fr. 7441-7485, Genève.

D'Alembert, J.L. (1751). Discours préliminaire. Dans D. Diderot et J.L. D'Alembert (dirs.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (vol. 1). Paris.

Diderot, D. (1751/2). Bibliothèque. Dans D. Diderot et J.L. D'Alembert (dirs.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (vol. 2). Paris.

Dreux du Radier, J.-F., (1776). Mémoire de M. Jean-François du Radier sur les principales époques de sa vie (copie). Dans J.-B.-G. Haillet de Couronne, *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier*, Rouen, exemplaire BNF Rés. Q 651.

Du Marsais, C. (1797). *Œuvres* (vol. 5). Paris.

Du Marsais, C. (1755). Éducation. Dans D. Diderot et J.L. D'Alembert (dirs.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (vol. 5). Paris.

Fénelon [François de Salignac de La Mothe-Fénelon dit] (1718). *Œuvres philosophiques*. Paris.

Grimm (1878). *Correspondance, littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot* (t. 6). Tourneux (éd). Paris.

La Mettrie, J.-O. de (1748). *Ouvrage de Pénélope ou Machiavel en médecine par Aletheius Demetrius* (2 vols.). Berlin.

Le Beau (1762). *Éloge historique de M. Falconet*. Paris: L. Durand.

Patin, G. (2021). *Correspondance complète et autres écrits*. L. Capron (éd.). <https://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>. Date d'accès : 4/12/2020.

Raby, J. (2004). *Bréviaire philosophique (1760-1770) [...]*. Fr. Weil (éd.). Paris: Honoré Champion.

Rousseau, J.-J. (1964). *Œuvres complètes* (vol. III). B. Gagnebin et M. Raymond (éds.). Paris: Gallimard (Pléiade).

McKenna, A. & Mori, G. (2021). Les *Réflexions morales et métaphysiques*: un texte clé dans l'évolution de la libre pensée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. *Siglo Dieciocho*, 2, 233-261.

Terrasson, J. (2007). *Traité de l'infini créé*. A. Del Prete (éd.). Paris: Honoré Champion.

Theophrastus redivivus (1981). G. Canziani et G. Paganini (éds.). Firenze: La Nuova Italia.

Études

Benitez, M. (1990). Liber edendus de religione abolenda: Réflexions morales et métaphysiques sur les religions et sur les connaissances de l'homme. *LIAS*, 17, 163-184.

Cœuré, C. et Sgard, J. (2012). *Jean-Jacques Rousseau à Grenoble. Le Journal de l'avocat Bovier*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Del Prete, A. (2021). Du nouveau sur le *Traité de l'infini créé* par l'abbé Jean Terrasson. *La Lettre clandestine*, 29, 373-388.

Laboulais-Lesage, I. (1997). Coquebert de Montbret, un collectionneur de manuscrits clandestins ? *La Lettre clandestine*, 6, 189-200.

Margolin, J.-C. (1972). Guy Patin, lecteur d'Erasmus. Dans *Colloquia Erasmiiana Turonensia* (I, 323-357). Paris: Vrin.

Moreau, P.-F. (2018). Le bord du précipice. Dortous de Mairan entre Malebranche et Spinoza. Dans R. Carbone, Ch. Jacquet et P.-F. Moreau (dirs.), *Spinoza-Malebranche. À la croisée des interprétations* (37-49). Lyon: ENS Editions.

Mori, G. (2021). *Athéisme et dissimulation en France au XVII^e siècle: Guy Patin et le "Theophrastus Redivivus"*. Paris: Honoré Champion.

Saint-Pierre, D. (2017). Falconnet, Camille. Dans *Dictionnaire historique des académiciens de Lyon 1700-2016*. Lyon: Éditions de l'Académie.

Sgard, J. (dir.) (1999). *Dictionnaire des journalistes*. Oxford: Fondation Voltaire.

Vernière, P. (1954, 1982). *Spinoza et la pensée française*. Paris: PUF.

CVs des auteurs

Antony McKenna

Antony McKenna, ancien élève de Christ's Hospital (Horsham, Sussex), et de Brasenose College, Oxford, Professeur émérite de Littérature française à l'Université Jean Monnet

Saint-Etienne, a dirigé (1991-2013) l'équipe de recherche devenue l'IHRIM (CNRS UMR 5317). Sa thèse s'intitule *De Pascal à Voltaire. Le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734* (SVEC, 276-277, Oxford, 1990); il est co-auteur du *Dictionnaire de Port-Royal* (Paris, Honoré Champion, 2004); il a dirigé l'édition critique de la correspondance de Pierre Bayle (Oxford, Fondation Voltaire, 1999-217, 15 vol.); il a cofondé et codirigé *La Lettre clandestine* (1991-2013).

Gianluca Mori

Gianluca Mori, professeur d'Histoire de la philosophie à l'Université du Piémont Oriental (UPO), a publié plusieurs contributions sur la libre pensée des XVII^e et XVIII^e siècles, dont l'édition critique de l'*Examen de la religion*, par Du Marsais (Paris-Oxford, 1998); *Bayle philosophe* (Paris, 1999); *Philosophes sans Dieu. Textes athées clandestins du XVIII^e siècle* (co-éditeur avec A. Mothu, Paris, 2005, 2010); Voltaire, *Lettre sur Locke* (co-éditeur avec A. McKenna), vol. 6C des *Œuvres complètes de Voltaire* (Oxford, 2020); *Early Modern Atheism from Spinoza to d'Holbach*, dans les "Oxford University Studies in the Enlightenment" (Liverpool University Press, 2021).